Par e-mail : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/14/les-vingt-sept-adoptent-la-reforme-de-la-facilite-europeenne-pour-la-paix_6221970_3210.html

Les Vingt-Sept adoptent la réforme de la Facilité européenne pour la paix

Courant 2024, cet outil européen financera à hauteur de 5 milliards d'euros des cessions de matériels ainsi que des commandes de munitions, missiles ou drones pour le compte de Kiev.

Par Philippe Jacqué (Bruxelles, bureau européen)

Publié le 14 mars 2024

Alors que l'Ukraine manque de manière chronique de munitions pour se défendre, les Vingt-Sept ont enfin réussi à se mettre d'accord, mercredi 13 mars, sur la réforme de la Facilité européenne de paix (FEP), à quelques jours du conseil européen qui doit discuter des mesures pour accélérer l'aide communautaire à Kiev. *« Le message est clair*, a souligné, sur X, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. *Nous soutiendrons l'Ukraine par tous les moyens nécessaires. »*

Les Etats ont fini par créer, au sein de cette FEP, fondée à l'origine en 2021 pour prévenir les conflits, un fonds dédié à la seule Ukraine, que les Etats doteront de 5 milliards d'euros dès cette année. Sur cette somme, 500 millions d'euros devraient être réservés à la formation des soldats ukrainiens.

Il aura fallu près de neuf mois de tractations pour aligner l'ensemble des pays, et particulièrement l'Allemagne et la France, les deux premiers financeurs de la FEP (43 % à eux deux), qui souhaitaient faire évoluer drastiquement le fonctionnement et les modalités de cet outil géré par le service diplomatique européen de Josep Borell. Et ce, même si cet instrument, déjà abondé à hauteur de 6,2 milliards d'euros par les Etats, a rendu d'importants services en permettant de financer, dès le début de l'invasion russe de l'Ukraine, en mars 2022, le transfert à Kiev de milliers de systèmes d'armements, ainsi que la formation de plus de 40 000 soldats ukrainiens.

Désormais, alors que les arsenaux des Etats européens se sont vidés, le fonds va évoluer vers davantage d'acquisitions communes de munitions et d'armes destinées à Kiev. Sur les 4,5 milliards d'euros, 1 milliard sera ainsi exclusivement réservé aux achats communs pour *« des munitions, des missiles ou des drones »*, précise un fonctionnaire européen.

Les 3,5 milliards restant pourront être utilisés pour rembourser soit les cessions de stocks (quelques pays piochent encore dans leurs arsenaux), soit pour les commandes d'armes passées par les Etats qui souhaitent ensuite les donner à l'Ukraine. Pour être remboursés, les Européens devront, théoriquement, privilégier les achats communautaires, mais si l'industrie européenne n'est pas capable de répondre dans un temps compatible avec les besoins de l'Ukraine, la FEP pourra financer ces commandes dans le reste du monde.

« De nombreux Etats-membres souhaitaient plus de flexibilité pour la FEP afin d'aider le plus rapidement possible l'Ukraine », confie un diplomate européen, se référant à la plate-forme d'achat de munitions créée par la République tchèque. Cette dernière assure avoir identifié dans le monde

des pays vendeurs de quelque 800 000 obus et autres munitions. Certains pays demandaient dès lors que la FEP puisse être ainsi mise à contribution pour financer ces achats.

« Préférence européenne »

Longtemps, la France a refusé cette perspective. Le 1er mars, l'Elysée assurait encore que *« le président de la République a toujours défendu la préférence européenne et la nécessité que les instruments financés par les Européens puissent s'adresser à l'industrie de défense européenne »*. Depuis, Emmanuel Macron a assoupli la position française et a accepté d'être plus pragmatique face à l'urgence.

« Les achats hors d'Europe seront autorisés pendant une période intérimaire… qui n'est aujourd'hui pas définie dans le temps », relève un diplomate, qui estime que cette clause d'exception pourrait *« dès lors durer très longtemps »*. *« Ces achats dureront le temps que soit consommée l'enveloppe de 3,5 milliards d'euros*, précise un autre diplomate. *En clair, la question sera de nouveau débattue lorsqu'il faudra une nouvelle fois abonder la FEP, sans doute en 2025, vu les besoins actuels de financement de l'instrument. »*

Au-delà de la flexibilité d'achat, le service diplomatique a trouvé une solution pour satisfaire l'Allemagne. Confronté à des difficultés budgétaires, Berlin a demandé que son aide bilatérale directe à l'Ukraine, qui devrait s'élever à plus de 7 milliards d'euros cette année, soit en partie décomptée de sa quote-part de financement de la FEP – environ 1,25 milliard.

« L'Allemagne ne bénéficiera d'aucun rabais, assure à Bruxelles un haut fonctionnaire. *Et tous les pays pourront bénéficier de la même règle. »* Au lieu de financer la FEP et d'être ensuite remboursé, un pays ne versera rien si ce qu'il doit toucher en remboursement est équivalent à sa dotation à la FEP, précise-t-il. C'est un mécanisme comptable, mais l'essentiel, c'est que le fonds incite à poursuivre l'envoi des armes en Ukraine.

Alors que le Congrès américain bloque toujours l'enveloppe de 60 milliards de dollars (55 milliards d'euros) d'aides militaires à Kiev, cette annonce européenne constitue un soulagement en Ukraine. Lors du conseil européen, les 21 et 22 mars, les Vingt-Sept discuteront de ce qu'ils pourront faire de plus.

Philippe Jacqué(Bruxelles, bureau européen)